

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	4 (1958)
Heft:	10
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE

C'est dans le cadre d'un été vraiment merveilleux que la Suisse a reçu les souverains grecs. Le roi Paul, la reine Frédérique, le prince héritier Constantin et la princesse Sophie ont passé quatre jours à Berne et dans ses environs pour se rendre ensuite à Zurich, à titre privé. Le roi connaît la Suisse, depuis sa jeunesse en exil à Lucerne, où il est souvent revenu comme particulier. L'armée, l'école fédérale de sport et de gymnastique à Macolin, près Biel, des usines de denrées alimentaires et montres, ainsi que la belle pouponnière de Berne, ont eu la visite de la famille royale. Le roi, dans son adresse officielle prononcée au Palais fédéral, a quelque peu surpris le Conseil fédéral par une allusion très amère au sujet de la situation cypriote en disant que l'oppression est venue s'acharner sur 430.000 Grecs. A la veille de cette visite officielle, le Conseil fédéral a reçu les ambassadeurs suisses pour la conférence des ministres et fait une excursion dans le canton du Président de la Confédération, c'est-à-dire St-Gall, la patrie de M. Thomas Holenstein. Ce fut également le point final du séjour en Suisse de notre sympathique ministre et ambassadeur à Paris, M. Pierre Micheli, qui s'est intensément occupé des Suisses en France, lors de la belle journée des Suisses à l'étranger à Baden et Zurich.

Le même jour, les métallos et les horlogers ont enterré M. Arthur Steiner, président de l'Union syndicale suisse, membre du Conseil national, une des plus grandes figures du monde syndicaliste, un patriote de grande classe et un homme aux vues larges et généreuses, regretté par tous les milieux de l'économie nationale, parce que Arthur Steiner, tout en luttant pour les droits des travailleurs, a su modérer les revendications et trouver un terrain d'entente avec le patronat. Rarement un homme, ancien ouvrier devenu homme d'Etat, fut plus modeste, courtois et aimable que lui. Son conseil avisé manquera aussi à la Commission de l'énergie atomique, à la Commission des salaires, à la Commission des tarifs douaniers, et à maintes organisations économiques, sociales, et particulièrement ouvrières. La Suisse ne connaissant pas la notion des funérailles nationales, c'est le Président de la Confédération en personne et le Président du Conseil national, ainsi que d'innombrables amis et admirateurs du défunt, qui sont venus lui rendre un dernier hommage.

Parmi les affaires de la session parlementaire d'automne, figure l'autostrade Genève-Lausanne, projet important, premier grand essai de ce genre, et qui coûtera un quart de milliard aux pouvoirs publics. La route aura une double voie et largeur de 26 mètres, elle passera au pied des célèbres collines de la vigne de la Côte, et coupera bien des domaines, mais le trafic est devenu tellement dangereux sur la « route de Suisse » qu'une nouvelle formule s'imposait. On n'a qu'à jeter un regard sur la dernière conférence atomique à Ge-

nève, avec ses 7.000 participants, pour se faire une idée de ce qu'est la circulation routière, qui est actuellement l'objet d'une nouvelle loi. En même temps, les bulldozers travaillent la terre, à la fois suisse et française, pour agrandir l'aérodrome de Cointrin, après une entente amicale entre la Suisse et la France. Nous avons eu le privilège de survoler la place dans le plus récent hélicoptère français : « Ricard Alouette II », et constater l'immense effort des Genevois de préparer une piste toute moderne à l'aviation intercontinentale.

La lutte pour et contre l'initiative populaire pour l'introduction de la semaine de 44 heures dans les fabriques, en vue de la votation fédérale du 26 octobre, a commencé. L'initiative est combattue par les grands partis politiques et par la majorité des syndicalistes, mais soutenue par les communistes et lancée par les indépendants de M. Gottlieb Duttweiler. Jusqu'à présent, les syndicats et les patrons ont toujours trouvé l'entente nécessaire par la voie des contrats collectifs, c'est la raison pour laquelle ils repoussent l'idée d'une intervention de la bureaucratie et une règle difficilement applicable à une économie tellement diverse que celle de la Suisse. Il va sans dire que l'idée est en marche depuis un siècle, mais les hommes raisonnables et réalistes refusent une solution étatiste qui ignore les difficultés de certaines branches de l'exportation, notamment de l'industrie des textiles actuellement menacée par les importations du Japon. Mais la démagogie bat son plein un an avant les élections fédérales de 1959. Nous osons tout de même dire que le citoyen suisse est assez réaliste pour reconnaître les buts essentiellement propagandistes d'une telle initiative et la rejeter.

L'office fédéral des statistiques ayant publié les résultats du tourisme en juillet 1958, le peuple suisse s'est rendu compte de l'absence des touristes français à cause des restrictions de devises. Le nombre des touristes venus de France a baissé de 40 % en comparaison avec le mois de juillet 1957. C'est là un coup dur pour certaines régions particulièrement aimées par nos voisins de l'Ouest. Les Allemands par contre deviennent de plus en plus nombreux dans nos villes et stations climatiques. Ils se promènent souvent dans de belles voitures Mercédès et font ainsi état de l'essor économique qu'a pris l'Allemagne occidentale grâce à sa capacité de travail, son génie technique et sa volonté de surmonter le passé récent.

C'est comme si cet été grandiose ne pouvait prendre fin, la mi-septembre nous apportant une chaleur exceptionnelle. Les vigneron, après deux récoltes décevantes, attendent un vin mûr et riche, malgré la grêle qui a quelque peu frappé le Lavaux, a respecté le labeur et le zèle de cette race tenace et fidèle à une terre souvent ingrate.

Hermann BOSCHENSTEIN (Berne).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 93.125. — Dépôt légal : III-1958 N° 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adresssez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire